

# AIDES AUX TRAVAUX DE RENOVATION

## PROGRAMME 2025

**La formation permet de maîtriser les nouvelles conditions d'éligibilité et la liste des travaux pour le CITE, la prime rénovation énergétique, l'éco-prêt à taux zéro, les primes énergies : certificats d'économies d'énergie (CEE), la prime « coup de pouce chauffage », la prime « coup de pouce isolation, la TVA réduite ...**

**Délai d'accès formation : inscription 15 jours avant le début de la formation.**

**Modalités d'accès: entretien téléphonique**

## **Objectifs**

Maîtriser les dispositifs d'aides fiscales et financières 2022 dont peut bénéficier un particulier pour ces travaux de rénovation énergétique : chauffage au bois, pompes à chaleur PAC, isolation, menuiseries...

### **Public Visé**

Personne souhaitant maîtriser les dispositifs d'aides financières

### **Durée**

**8.00** Heures

**1** Jour

### **Pré Requis**

Aucun prérequis spécifique

## **Parcours pédagogique**

Le contexte réglementaire de la rénovation énergétique des bâtiments existants :

- Le marché de la rénovation énergétique.
- La réglementation thermique en vigueur dans l'existant.
- Le cas de l'obligation de travaux d'isolation thermique.

Le rappel des principales grandeurs de performance énergétique :

- Pour chaque catégorie de travaux éligibles.

Le détail des aides financières, avec critères d'éligibilité :

- L'éco-conditionnalité des aides et le label RGE.
- MaPrimeRénov' (fusion du Crédit d'Impôt pour la Transition Energétique (CITE) et les aides du programme « Habiter Mieux » de l'ANAH).
- L'Eco-Prêt à Taux Zéro (Eco-PTZ).
- La TVA à 5,5%.
- Les Certificats d'Economies d'Energie (CEE).
- La prime « Coup de pouce économies d'énergie ».
- Le chèque énergie.
- Les aides de certaines collectivités locales.
- L'exonération de la taxe foncière.
- Le cumul des différentes aides.

Les mentions à faire figurer sur devis et factures pour l'octroi de ces aides :

- Pour chaque catégorie de travaux éligibles.

Les services publics relais

- FAIRE.
- L'ANAH.
- L'ANIL.
- L'ADEME.

## **Les + métier**

Maîtriser les dispositifs des aides financières pour les travaux de rénovation énergétique.

## **Objectifs pédagogiques**

Connaître les démarches administratives permettant de bénéficier de ces aides et les organismes publics qui accompagnent le client final.

Rédiger correctement ses devis et des factures pour faire obtenir ces aides.

Proposer des travaux de rénovation énergétique des logements existants conformes réglementairement et faisant bénéficier ses clients du maximum d'aides financières disponibles.

## Méthodes mobilisées

### Formation présentielles :

Exposés à l'aide de documents PowerPoint en salle, apports théoriques, exemples d'applications, études de cas, guides ADEME, ...

## Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur expérimenté et qualifié

### Méthodes d'évaluation

- Fiches d'évaluation
- Attestation de fin de formation

- Nombre de stagiaire formé en 2023 : 30

- Taux de satisfaction 2023 : 97.30 %

## Modalités d'accessibilité handicap

Avant toute entrée en formation, l'entreprise doit informer le CTFPA de la présence d'une personne en situation de handicap, à minima 15 jours avant le début de l'action de formation.

Le cas échéant, le CTFPA aura le délai suffisant pour vérifier sa capacité d'accueil en fonction du type de handicap et pourra orienter l'entreprise vers des organismes spécialisés dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

## Tarifs (net de taxes)

Inter (Par Stagiaire) : **272.00 €**

Intra (Par Jour) : **Nous consulter**

## Effectifs

De 4 à 12 Personnes